



Assemblée Générale 2017

SGNE - Saint-Gilles Nature
Environnement



Ordre du jour

- Rapport d'activité
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Rapport d'orientation
 - Vote des rapports
- 30 à 45 minutes**
- Election du conseil d'administration **10 minutes**
 - Débat : Quelle orientation pour SGNE ? **30 minutes**
 - Pot de l'amitié, repas partagé !

Rapport d'activité

33 adhérent-e-s

Actions :



Rapport d'activité

Animations 1/2

- Bienvenue dans mon jardin
- Bourse aux plantes
- Capt'Air Party
- Chantier Sénior
- ...



19 novembre



8 novembre



10 juin

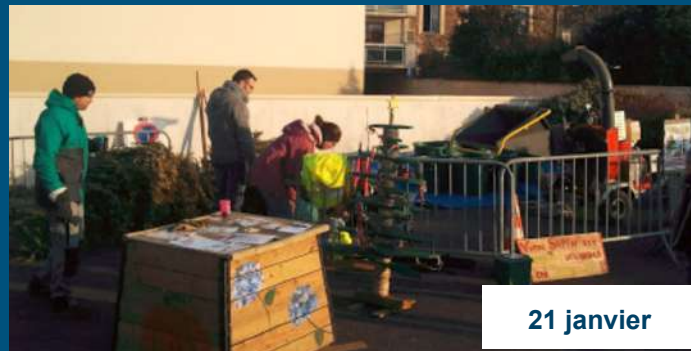


14 octobre

Rapport d'activité

Animations 2/2

- ...
- Démonstration greffage au Verger Conservatoire
- Nettoyons la nature
- Nettoyons le terrain de foot
- Opération sapin malin



Rapport d'activité

Débats

- 800 veaux
- Linky

INTERVENTION DE SGNE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2017



Bonsoir à toutes et à tous,

Sur notre commune, au jeu du "La toûche bossé", un atelier de 800 veaux va voir le jour. Le projet consiste en l'agrandissement d'un élevage de veaux de boucherie afin d'accueillir 315 places de plus. L'élevage passera ainsi à 800 places, soit environ 1400 veaux par an, nécessitant la construction d'un nouveau bâtiment au sein de l'exploitation.

Cet agrandissement fait réagir les habitants de Saint-Gilles et des communes environnantes, qui s'inquiètent des dangers qu'il représente. Des élus soucieux d'écologie pointent le surcroît de pollution par les effluents et la menace de destruction des petites exploitations paysannes par ce modèle industriel. Si sa concrétisation, il aura **incontestablement un impact sur la santé, l'environnement et le bien-être animal mais aussi celui de l'élevage.**

1. La santé

Il est important d'indiquer les risques sur la santé tant pour les veaux que pour l'être humain :

- Transformation des vivants bœuf par les transports
- Résistance de bactéries aux antibiotiques par les traitements systémiques préventifs donnés aux animaux
- Lors de l'épandage, de l'ammoniac sera respiré par l'agriculteur comme par les voisins, auxquels s'ajoutent des nuisances olfactives, des résidus médicamenteux ou encore la présence de désinfectants dans les lisiers.

2. L'environnement

Cet agrandissement d'élevage aura des répercussions non négligeables sur l'environnement. Des problèmes sur l'écosystème vont se poser notamment lors de l'élimination du lisier en grande quantité. On ne peut que regretter la réduction continue des prairies en Bretagne, l'extension des cultures de maïs et la diminution des exploitations de porciculture-élevages.

L'agrandissement de cet atelier de veaux aura également un impact sur les exploitations agricoles et maraîchères environnantes qu'il les mettra en danger. Pollution du puits de la nappe phréatique, des zones humides alentours, des terres de cultures, des zones d'héritage.

3. Le bien-être animal des veaux et de l'éleveur

Dans ce type d'élevage, l'animal est considéré comme un produit et non comme un être à part entière. Pour aller dans le sens de l'équilibre et de la santé de ses animaux, l'éleveur pourrait choisir d'offrir à ses animaux des conditions de vie qui respectent leurs besoins physiologiques et comportementaux.

De plus, l'agriculteur s'en remet pour investir dans le bâtiment, et doit fournir l'eau, l'électricité, le gaz, la main-d'œuvre. Il est lié à un contrat avec une entreprise qui lui fournit l'aliment, les veaux, assure le suivi technique et vend ensuite les veaux gros agés de 6 mois à l'abattoir.

Ce système capitaliste rémunérateur pour les actionnaires, est destructeur de biodiversité. Cette richesse est sacrifiée au profit du court terme.

Une meilleure qualité est fortement conseillée, en la payant au juste prix grâce à la réduction d'intermédiaires pour permettre aux éleveurs de vivre correctement de leur travail. En réduisant sa consommation de viande, le budget nourriture n'augmentera pas voire diminuera, tout en contribuant à l'amélioration de conditions écologiques de toute production, en respectant l'environnement, donc la santé et celle de nos enfants.

En face du projet, actuellement, il y a 3 ETP (équivalent temps plein) pour 800 veaux, et restera 3 ETP pour 300 veaux, en raison d'une automatisation maximale. Il n'y aura donc aucune embauche pour cette production supplémentaire. Alors que les 17 hectares utilisés pour l'agrandissement de cette exploitation aura pu permettre à l'équivalent de 4 ou 5 exploitations maraîchères de s'installer sur la commune.

Le pouvoir est dans les mains de chaque consommateur, manger moins de viande et de meilleure qualité, pas à tous les excès pratiques du monde des supermarchés et surtout de se méfier de la qualité. Dans ce domaine comme ailleurs, il est toujours possible de préférer la qualité à la quantité. Chaque achat que nous faisons en tant que consommateur est une réponse à la question : "Que voulons-nous pour notre avenir ?". La réponse est entre vos mains : soit de rester en lien avec des ouvriers fournissant de la quantité, soit des paysans plus soucieux de la qualité de leurs produits et fiers de leur travail ?

Nous vous remercions de nous avoir laissé exprimer le point de vue de l'association et vous invitons à la réunion publique que nous organisons le vendredi 7 juillet au Sabot d'Or à 20h.

Merci pour votre attention

L'UE d'informations est info@uevva.com.fr

Dites NON ! au nouveau compteur électrique Linky

Factures qui augmentent, incendies, pannes à répétition, radiofréquences cancérigènes, électrosensibilité...

EDF / ERDF veut remplacer 35 millions de compteurs (dont les vieux)

Nous devons refuser collectivement !

Contacter :

www.anti-linky.fr ou www.uevva.com

www.anti-linky.fr ou www.uevva.com

Pour en savoir plus : www.santepublique-editions.fr



Les Associations locales Parthenay21 – Terre de Clèves – SGNE dénoncent le Linky :

- Gâchis pour l'environnement
- Danger pour la santé et le matériel
- Gâchis économique
- Danger pour les libertés
- Rupture par EDF de notre contrat de fourniture

Nous vous remercions d'avoir permis ce projet de refuser le compteur Linky. Ce courrier peut être envoyé dès aujourd'hui à EDF.

Nous pourrions vous fournir le fichier .doc à compléter type, envoyez nous un email à :

LINKY.CLAYES.PARTHENAY-STILLES@OUTLOOK.FR

ISSUE LA BRITTON
STOPLINKY-CLAYES-PARTHENAY-STILLES - CRANCE.ORG

Cher Voisin, Chère Voisine,

ERDF installe dans nos communes, depuis décembre 2015, des compteurs électriques connectés dits « intelligents » LINKY. Ces compteurs rayonnent par CPL - Courants Porteurs en Ligne - avec intrusion d'ondes électromagnétiques dans TOUTES les INSTALLATIONS ELECTRIQUES de nos habitations. Les CPL induisent un brouillard électromagnétique dans tous les câbles électriques et appareils ménagers qui se transforment par la même occasion en antennes-relais.

Nos câbles sont prévus pour transporter uniquement les basses fréquences de l'électricité à 50 hertz, celle dérivée contractuellement par EDF. Les CPL, Courants Porteurs en Lignes oscillent à des radiofréquences comprises entre 74 kHz et 490 kHz, soit 1500 à 10.000 fois plus élevées.

Les CPL sont générés à partir d'un boîtier appelé « Concentrateur » et par les compteurs Linky Interconnectés sur un quartier. EDF installe un « Concentrateur » dans chaque poste de distribution HTA/HT qui dessert un quartier d'environ 50 clients. Celui-ci permet de collecter les informations et d'envoyer des ordres de gestion sur chaque compteur Linky. Le « Concentrateur » équipé d'une antenne-relais GPRS renverra ces données vers les centraux EDF.

GÂCHIS POUR L'ENVIRONNEMENT: Linky est énergivore : un rapport ADEME de 2011 précise que le déploiement des 35 millions de ces compteurs va entraîner un gaspillage d'électricité supplémentaire estimée à 0,5 TWh, soit l'équivalent d'un an de consommation de 170 000 foyers.

DÉGÂTS MATÉRIELS : pannes et incendies possibles de tous équipements électriques et électroniques chez les particuliers et dans les entreprises.

8 incendies provoqués par des LINKY pendant la phase d'expérimentation en 2010-2011, ont été reconnus par le responsable LINKY d'EDF, le 16 janvier 2014 sur BMC.

Au Canada, après le déclenchement de 8 incendies, la région Saskatchewan a ordonné le retrait obligatoire de 105.000 compteurs communicants. Il est scandaleux qu'en France le déploiement soit en cours alors que les risques d'incendies sont avérés.

DÉGÂTS SUR LA SANTÉ: migraines, vertiges, insomnies, crampes, nausées, palpitations cardiaques, problèmes de concentration et de mémoire, saignements du nez, intolérance à la lumière, etc. Jusqu'à l'apparition d'une électro-sensibilité déclarée.

Depuis le 31 mai 2011, les radiofréquences qu'émet le LINKY sont officiellement reconnues « POTENTIELLEMENT CANCÉRIGÈNES » par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), qui

janvier

mai-juin

Rapport d'activité

Dossiers

- Broyeur thermique
- CVA
- Economie circulaire : bois d'émonde
- Inventaire zones humides
- Modification PLU



mai-octobre

toute l'année

Relais des associations / Règlement intérieur

Le Maire de la Ville de Saint Gilles Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Considérant qu'il convient de fixer les règles d'utilisation du Relais des Associations.

Dispositions générales

Article 1 :

Le Relais des Associations est un service public municipal qui s'adresse à des associations déclarées à but non lucratif, voir annexe 1 la liste des associations habilités

Ses missions sont définies comme suit :

- Constituer sur le plan local une dynamique de la vie associative, notamment en créant un point d'appui pour les associations,

- Fédérer et créer un partenariat inter-associatif,

- Offrir des compétences et des perspectives nouvelles (future maison des associations)

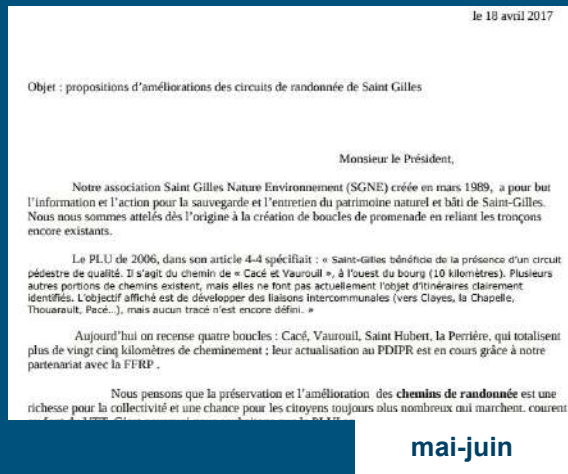
Article 2 :

Conseil d'établissement

La constitution d'un conseil d'établissement a pour objectif de permettre aux élus, à leurs représentants et aux utilisateurs du Relais des Associations de se rencontrer pour discuter l'ensemble des problèmes qui peuvent intervenir au sein de cette structure. Il n'a



avril



mai-juin



de janvier au 18 octobre

Rapport d'activité

Incroyables Comestibles

- Jardin Intergénérationnel
- Maison Héléna
- Vannerie cousue
- Verger Intergénérationnel
- Visite école Gévezé



avril



Projet d'aménagement
de potager partagé
à la future maison Héléna

(rue de Rennes/Ruelle de la Forge)



Projet organisé par l'association
Société des Néaumes Bretonnes
à l'initiative de la municipalité
35200 Néaumes
<http://www.sgne.fr>
contact.sgne@orange.fr
06 64 42 72 38



décembre 2016

juillet



mars - décembre

Rapport d'activité

Inter-Association

- Clic des champs
- ERB
- FFRP : Balise 35
- GFA



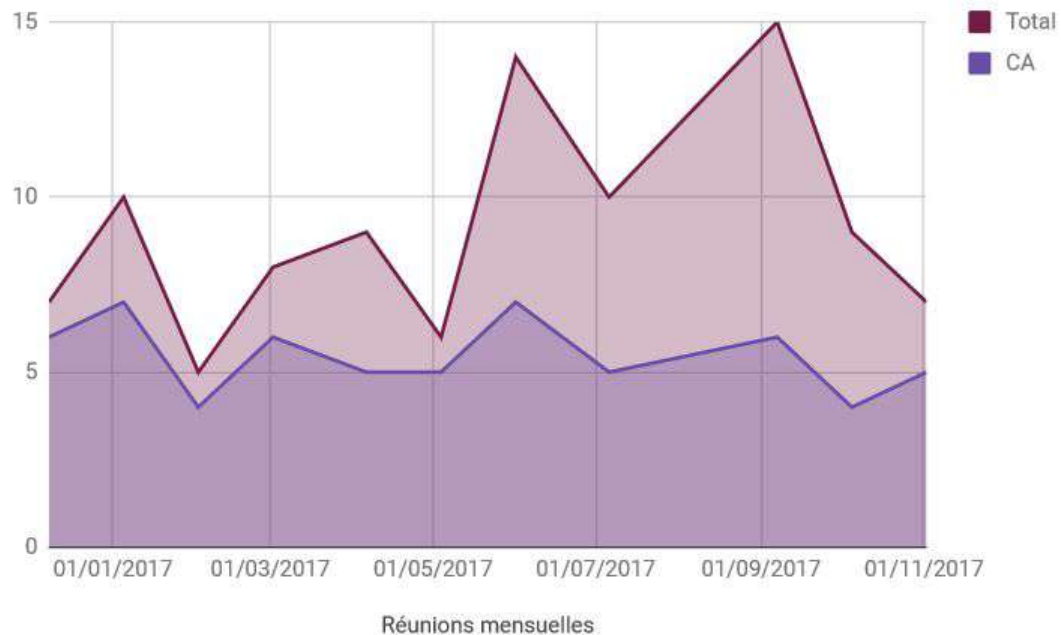
25 mars



juin

Rapport d'activité

Réunions mensuelles



Moyenne de 9 personnes

CA 5 personnes en moyenne

Augmentation du nombre avec le dossier des 800 veaux

Rapport Moral

De nouveaux adhérents

Un “noyau dur” d’une dizaine de personnes

Difficulté de se répartir entre toutes les activités SGNE et ICSG

Statuts plus en adéquation avec la réalité

Rapport financier 1/2

Assemblée Générale du 01 décembre 2017				
Exercice 2016-2017 (AG 25 novembre 2016 à AG 1er décembre 2017)				
(en Euros)				
Objets	Opérations	Entrées	Sorties	Soldes
	Report Exercice 2015-2016			1 976,92
Adhésions	Adhésion-Abonnement "Eaux et Rivières" 2017		50,00	
Assos partenaires	Adhésion IVINE 2017		20,00	
	Adhésion « Les Mordus de la Pomme » 2017		15,00	
	Adhésion « Les Colocaterres » 2017		20,00	
	Adhésion « Terre de lien / Liam an douar » 2017 (GFA)		40,00	
	Sous-total :		145,00	1 831,92
Assurance	Assurance MAIF 2017		108,78	
	Supplément MAIF 2017 / Utilisation du broyeur thermique		26,55	1 696,59
Frais divers Asso	Convivialité AG du 25 novembre 2016		19,25	
	Galette des rois - janvier 2017		18,40	1 658,94
Frais bancaires	Banque Postale / Frais de tenue de compte 2017 :		36,50	
	Banque Postale / Frais de relevés de compte 2017 :		12,00	1 610,44
Subventions	Subvention CM 2017 / SGNE (fonctionnement)	178,00		
	Subvention « Clic des champs » 2017 / participation SGNE	100,00		1 888,44
Verger conservatoire citoyen	5 poiriers RN Tige 8/10 - à greffer / Pépinières LAMY		100,00	
	5 piquets pin D5 / 2,50 ml		15,75	
	5 gaines FLEX		7,75	
	Suite / Parrainages (20) d'un fruitier greffé (pommier / poirier)	335,00		
	Etiquettes pour greffons		12,50	
	Pâte à greffer		10,00	
	Facture gazole présentée par Pascal		50,00	
	Cidre & jus de pomme / Journée de greffage du 18/03/2017		20,00	
	Sous-total VCC :	335,00	216,00	2 007,44
Verger	7 Arbre fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers...)		174,20	

Rapport financier 2/2

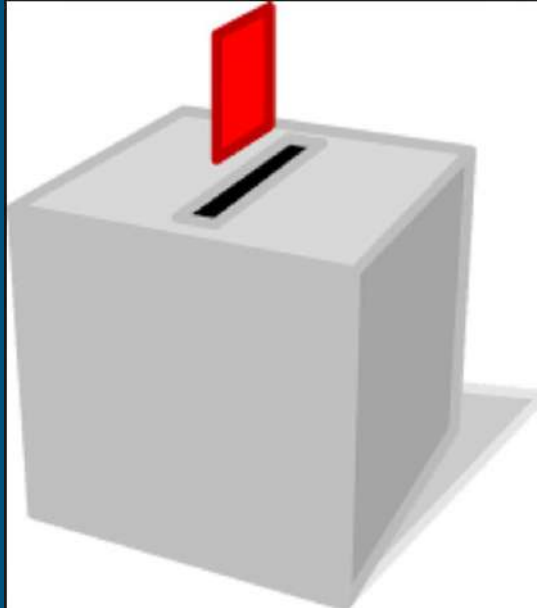
		Sous-total VCC :	335,00	216,00	2 007,44
Verger	7 Arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers, ...)			174,30	
Intergénérationnel	2 Néfliers RN / 2 ans			38,50	
	Bio Jute NFU / 4 rouleaux 25 ml			203,18	
	Bombe traçage fluo			6,90	
	21 tuteurs D5 / 2 ml + 30 agrafes métal			49,80	
	Mélange gazon / 10 kg			47,00	
	Subvention CM 2017 / SGNE / Verger intergénérationnel	500,00			
	Sous-total V I :	500,00	519,68	1 987,76	
Journée « Bienvenue dans mon Jardin »	Location 3 stands (Comité des fêtes)			30,00	
	Fournitures alimentaires (Brin d'Herbe, City Rennes, Cora)			210,91	
	Saucisses (Ferme des Petits Gourmets)			67,94	
	Bières (80 x 33cl + 18x75cl) / Brasserie Sainte-Colombe			173,96	
	Produits « La Belle Vilaine » (5 cidres + 5 jus de pomme)			32,06	
	Gobelets, cartons & serviettes (LSI Distribution)			58,77	
	Recettes de caisse dégagee	572,00			
	Total des invendus rachetés (par les intéressés de SGNE)	178,04			
	Dédommagement Lucien Chomaud (visite et taille vergers)			20,00	
	Sous-total Journée « B d m J » :	750,04	593,64	2 144,16	
Adhésions SGNE	Adhésions 2016-2017 : 33 (dont 20 perçues après AG 2016)	235,00			
	Adhésions 2017-2018 (10 / depuis forum) – à poursuivre	120,00			
	Sous-total :	355,00		2 499,16	
Divers	Caisse à monnaie (Office Dépôt)			11,15	
	Frais d'envois / Timbres postaux			10,00	
	Avis SGNE / élevage veaux (105 A4 + 10 A3)			22,50	
	Lettre Recommandée + AR au Préfet de Région			5,10	
	Kit de protections & sécurité vol / Broyeur Thermique RM			30,97	
	Ventes 1 Brass' compost (20 € l'unité) (*)	20,00			
	Sous-total « Divers » :	20,00	79,72	2 439,44	
	RESULTATS EXERCICE 2016-2017 :	2 238,04	1 775,52	2 439,44	
	<i>Différentiel Entrées / Sorties : positif</i>	<i>462,52</i>			
	(*) rappel : palette de 50 Brass'compost payée début 2015		Date mise à jour :	31/11/2017	

Rapport d'orientation

- Atelier vannerie à l'ancienne ?
- Chemin du Ridolet
- Création d'une fête de la pomme ?
- Expo-photo/Lise Gaudaire
- Hôtel à insectes au JI
- Jardin Intergénérationnel
- Verger Intergénérationnel
- Maison Hélène
- Recensement des arbres Saint-Gillois
- Refonte des statuts
- Sapin Malin 2018



Vote des rapports



Présentation des candidats aux élections des membres du conseil d'administration 1/2

Candidats sortants :

- Natacha Geldron, Romain Georges, Thierry Mounier

Nouveaux candidats :

- Françoise Huruguen, Nathalie Charlier, Régis Leprêtre

Présentation des candidats aux élections des membres du conseil d'administration 2/2

- Futur Conseil d'Administration 2017-2018
 - Alain Plantard
 - Bernard Heyman
 - Françoise Huruguen
 - Jean-Pierre Marquer
 - Jean-Bernard Moisan
 - Nathalie Charlier
 - Pascal Dalibot
 - Régis Leprêtre
 - Sébastien Maegherman

Vote de l'assemblée générale

Débats

Jeu du post-it : 1 sentiment positif et 1 sentiment négatif

Débat : Quel avenir pour SGNE ?

MERCI !

Merci d'avoir tenu jusque-là :-) et place aux gourmandises partagées !